

Communiqué de presse

À l'attention des services de nouvelles, des chroniqueurs financiers et des responsables des affectations

Les détaillants de vélos demandent qu'on arrête de les faire payer !

L'Association canadienne de l'industrie du vélo adhère à une coalition pour la protection des droits des détaillants et des consommateurs

(Toronto, le 15 octobre 2008) L'Association canadienne de l'industrie du vélo (ACIV) a adhéré à une coalition contre les frais exorbitants de carte de crédit et d'accès au réseau INTERAC.

L'ACIV, qui représente près de 1 200 détaillants de vélos indépendants à l'échelle nationale, est la toute dernière association canadienne à unir sa voix aux seize autres qui protestent déjà contre la hausse des coûts de transaction. Contrairement à de nombreux autres pays, le Canada ne réglemente pas l'industrie des cartes de crédit, et la coalition veut que le prochain gouvernement crée un comité permanent pour étudier la question.

« Cela nuit aux consommateurs et aux détaillants, affirme Janet O'Connell, directrice exécutive de l'ACIV. Nous sommes tous touchés par ces frais qui montent en flèche. »

Les détaillants sont forcés de répercuter ces coûts sur leurs consommateurs en augmentant leurs prix.

« C'est pourquoi l'ACIV a adhéré à la coalition au nom des détaillants de vélos indépendants du Canada. »

Les compagnies émettrices de cartes de crédit perçoivent un pourcentage de chaque transaction que les consommateurs règlent par carte de crédit ou de débit. Ces frais varient mais, selon www.stopstickingittous.com, ils peuvent atteindre 2 \$ par tranche de 100 \$ dépensés. L'an dernier, ces frais cachés ont coûté 4,5 milliards de dollars aux Canadiens. Ils comptent parmi les plus élevés au monde.

« Il est crucial que nous soumettions cette question aux politiciens et que nous fassions front commun, ajoute M^{me} O'Connell. L'ACIV a mené récemment un sondage électronique auprès des détaillants de vélos spécialisés du Canada et découvert que plus de 70 % des répondants enregistrent des recettes brutes inférieures à 1 million de dollars par année. Soixante-quinze pour cent affirment que la moitié de leurs transactions sont payées par carte de crédit, ce qui les rend très vulnérables aux frais de traitement. »

Vous trouverez des détails sur la coalition et les frais de transaction à www.stopstickingittous.com. Il existe également une pétition en ligne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Janet O'Connell
Directrice exécutive, ACIV
(905) 853-5031 poste 223

Tina Siegel, elclo
(416) 972-7401 ou tsiegel@huffstrategy.com

La mission de l'Association canadienne de l'industrie du vélo (www.btac.org) est de changer la culture canadienne en faisant du cyclisme le mode de transport et de loisir prédominant au Canada. Association professionnelle à but non

lucratif composée de membres détaillants et fournisseurs de l'industrie canadienne du cyclisme, l'ACIV est la voix nationale des cyclistes. L'ACIV plaide activement pour des questions cruciales auprès de tous les ordres de gouvernement et crée des partenariats dans le monde du cyclisme canadien. Les programmes de l'ACIV comprennent des études de marché, la promotion du cyclisme, ExpoCycle (salon du vélo du Canada) et bien d'autres économies offertes aux membres. L'ACIV était un commanditaire clé du Toronto Bike Summit (<http://www.torontocat.ca/main/bikesummit2008>), et l'organisateur du Critérium de Toronto au marché St. Lawrence (<http://www.torontocriterium.com>), qui a attiré des cyclistes professionnels de tout le Canada. Cette course était le premier critérium au centre-ville de Toronto en dix-sept ans.